

## PROJET ASSOCIATIF 2025-2030

### *Mot du président,*

*En 1973, les fondateurs de l'Amitié ont innové en imaginant une alternative au sempiternel aller/retour maison/hôpital pour les personnes atteintes de troubles psychiques.*

*Ils ont créé un lieu tiers, qui est devenu aujourd'hui le Centre de post cure psychiatrique.*

*Depuis, dans l'esprit de nos fondateurs, nous n'avons cessé de chercher à innover, toujours dans la recherche d'un mieux pour les patients et les personnes accompagnées.*

*Ainsi sont nés le SAVS, Le SAMSAH, le SAVS renforcé, le club famille, l'équipe mobile sanitaire d'appui, et l'organisme de formation aux premiers secours en santé mentale.*

*Nos équipes ne manquent pas d'idées et ont en tête d'autres projets...*

*L'habitat inclusif, des lieux d'habitation adaptés pour des familles avec des enfants autistes en situation complexe, la lutte contre l'incurie dans les logements...*

*Tout cela bien entendu pour continuer à apporter à ceux dont le développement psychique ne s'est pas déroulé normalement, le maximum de bien-être et une vie la plus heureuse possible.*

*L'amitié demeure un acteur majeur dans le domaine de la psychiatrie et de la santé mentale.*



## 1. Identité et valeurs de L'Amitié

L'association L'Amitié, dont le siège social se situe au 33 rue Saint Symphorien, à Reims (51), a pour objet la gestion d'établissements, de services ou encore de dispositifs de soins et d'accompagnement des personnes malades psychiques et de leur entourage. Ses statuts ont évolué en 2021 afin d'ajouter à son objet l'intermédiation locative.

Aujourd'hui, ce sont dix administrateurs bénévoles qui œuvrent, en conseil d'administration, à faire vivre et progresser le projet associatif de L'Amitié.

L'association L'Amitié inscrit son action dans le cadre des principes fondamentaux de la **Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées**, adoptée par les Nations Unies. Ce texte constitue une référence universelle pour garantir, promouvoir et protéger la pleine jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales des personnes handicapées, tout en affirmant leur dignité intrinsèque.

**Nous faisons nôtres les principes et valeurs portées par cette convention :**

1. **Le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix, et de l'indépendance des personnes.**
2. **La non-discrimination**, pour garantir l'égalité de traitement et lutter contre toutes les formes d'inégalités.
3. **La participation et l'intégration pleines et effectives à la société**, permettant à chacun de jouer un rôle actif dans la vie sociale, économique et culturelle.
4. **Le respect de la différence et l'acceptation des personnes handicapées comme faisant partie de la diversité humaine et de l'humanité.**
5. **L'égalité des chances**, en offrant à chacun des opportunités justes et équitables pour s'épanouir.
6. **L'accessibilité**, en éliminant les barrières physiques, numériques ou culturelles pour garantir une pleine inclusion.



---

### **Nos engagements associatifs : justice sociale, vivre ensemble et responsabilité sociétale**

En tant qu'association, L'Amitié porte une attention particulière à la **justice sociale**, à la promotion de la **laïcité**, au **vivre ensemble** et à une démarche de **responsabilité sociétale**, inscrivant ses actions dans une éthique de respect des personnes, des ressources publiques et de l'environnement.



- **Justice sociale**  
L'Amitié milite pour une société plus équitable, où chacun, quelles que soient ses capacités ou ses vulnérabilités, peut jouir pleinement de ses droits fondamentaux. Cet engagement se traduit par une lutte active contre les inégalités sociales et territoriales, et par des actions visant à garantir une égalité d'accès aux services pour les personnes handicapées psychiques.
- **Vivre ensemble**  
Fidèle à sa vocation associative, L'Amitié valorise la construction de liens sociaux forts et solidaires. En favorisant la coopération et l'interaction entre les personnes, les professionnels et les partenaires, l'association contribue à créer une société inclusive, où chaque personne trouve sa place et participe activement à la vie collective.
- **Responsabilité sociétale (RSO)**  
Consciente de son rôle en tant qu'acteur financé par des fonds publics, L'Amitié veille à leur utilisation rigoureuse et transparente, en privilégiant l'efficacité et l'impact social de ses actions. L'association s'engage également à respecter et protéger l'environnement à travers :
  - **Des pratiques écoresponsables** : optimisation énergétique de ses futurs locaux, gestion des déchets, et sensibilisation des salariés et des personnes accompagnées à des gestes respectueux de la nature.
  - **Des projets durables** : favoriser des partenariats et des initiatives à long terme, conciliant progrès social et respect des ressources naturelles.
- **Laïcité**  
L'Amitié défend les principes de laïcité comme socle de son engagement associatif. Cela se traduit par :
  - **Le respect des convictions personnelles** de chaque personne accompagnée et salarié, dans un cadre où aucune discrimination ni prosélytisme ne sont tolérés.
  - **La neutralité dans les pratiques professionnelles**, garantissant un accompagnement inclusif et universel, fondé sur les besoins de chaque personne.
  - **La promotion de la cohésion sociale**, en valorisant la diversité des parcours, des croyances et des sensibilités, dans le respect des règles de la République.

Par ces engagements combinés, L'Amitié réaffirme sa vocation à être une force motrice pour une société plus juste, solidaire et durable.

## 2. L'Amitié, une histoire vieille de 50 ans

**1973** : Une réponse pionnière au désarroi des familles

L'association L'Amitié voit le jour en 1973, portée par la détermination de trois pères d'adultes présentant des troubles psychiques, membres de l'UNAFAM Marne. Ces familles, confrontées à la complexité de la vie à domicile marquée par des crises et des hospitalisations répétées, rêvent d'une solution intermédiaire entre le domicile et l'hôpital.

Elles imaginent et créent un foyer de réinsertion sociale et professionnelle, destiné à offrir une stabilité temporaire par l'hébergement et le travail, favorisant ainsi la reconstruction et l'autonomie des personnes malades.

### ***Évolutions majeures et adaptations (1988-2005)***

Au fil des années, L'Amitié s'adapte aux mutations économiques et sociales.

**1996** : Le foyer obtient le statut de post-cure psychiatrique, confirmant son rôle dans l'accompagnement des patients après hospitalisation.

**1998** : L'établissement est reconnu comme participant au service public hospitalier.

**2001** : Il devient l'un des premiers établissements accrédités par l'ANAES (actuelle HAS).

**2003** : Création d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), pérennisé avec 40 places, pour soutenir l'intégration sociale des personnes handicapées psychiques.

**2005** : Deux appartements collectifs sont créés au sein de la post-cure pour préparer les patients à une vie autonome, une réponse concrète à la recherche d'un équilibre entre soins et indépendance.

### ***Diversification des offres et partenariats stratégiques (2003-2026)***

L'association étend progressivement son champ d'action pour répondre à des besoins spécifiques :

**2012** : L'ouverture d'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de 20 places apporte une réponse globale incluant un suivi médical pour les personnes accompagnées présentant des comorbidités.

**2017** : Signature de la convention cadre avec l'Établissement Public de Santé Mentale de la Marne.

**2017 (suite)** : Participation active à la création de la Communauté Psychiatrique de Territoire (CPT) de la Marne et au déploiement du Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM).

**2019** : Mise en place de 10 places de SAVS Renforcé pour accompagner des personnes en perte d'autonomie ou accédant à un premier logement.

**2019 (suite)** : Co-portage à la création du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) de la Marne.

**2021** : Création de l'Équipe Mobile Sanitaire d'Appui (EMSA) aux établissements médicaux sociaux, visant à prévenir les départs non souhaités vers la Belgique.





**2022** : Ouverture du Club Famille, un lieu d'accueil pour les familles dont les parents sont suivis en psychiatrie, financé dans le cadre du Fonds d'Innovation Organisationnel en Psychiatrie (FIOP 2021).

**2022** (suite) : Signature de la promesse de vente en l'état future d'achèvement (VEFA) par Plurial Novilia au profit de L'Amitié de locaux neufs dédiés au Centre de post-cure et aux SAVS et SAMSAH

**2022-2024** : Développement d'une activité de formation aux Premiers Secours en Santé Mentale, ouverte au grand public, avec une spécialisation pour les jeunes.

**2023** : Vente des locaux historiques de L'Amitié

**2024** : Co-portage à la création de la Communauté 360

### ***Un avenir marqué par l'innovation et l'inclusion***

L'association continue de démontrer sa capacité d'innovation et d'adaptation :

**2025** : Ouverture, en partenariat avec le bailleur social Plurial Novilia, d'un habitat inclusif dédié aux personnes accompagnées.

**2025** (suite) : Projet de déploiement d'une équipe mobile « Santé-Habitat » de lutte contre l'incurie, à vocation départementale.

**2026** : En partenariat avec le service de psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent du CHU de Reims et Les Papillons Blancs en Champagne, L'Amitié travaille à un projet d'ouverture d'un dispositif innovant global (habitat-soins-accompagnement intensif médico-social) pour des familles avec enfant(s) porteur(s) de troubles du spectre de l'autisme en situation complexe.

**2027** : Achèvement de la construction du nouveau Centre de post-cure psychiatrique, auquel seront rattachés les SAVS et SAMSAH pour favoriser une coordination optimale autour du rétablissement des personnes et une transversalité des actions. Projet soutenu financièrement par l'ARS au travers du Ségur de la santé.

### ***Une dynamique constante en faveur des personnes malades psychiques***

Tout au long de son histoire, L'Amitié a su conjuguer engagement associatif, innovation sociale, et expertise médico-sociale pour répondre aux besoins des personnes handicapées psychiques et lutter contre la stigmatisation. Forte de ses projets passés, présents et futurs, l'association incarne une véritable force de proposition et un acteur clé dans la transformation des pratiques d'accompagnement.

L'association L'Amitié a vu son positionnement évoluer au fil des décennies. Initialement centrée sur un périmètre restreint, à Reims, son action répondait principalement aux besoins immédiats des malades rémois. Aujourd'hui, forte de son expertise et de son ancrage territorial,



et consciente des enjeux de territoire, l'association élargi progressivement son champ de réflexion et d'intervention à l'échelle départementale. Cette évolution témoigne d'une volonté de proposer des solutions globales, adaptées aux spécificités des différents territoires de la Marne, tout en consolidant son rôle de moteur dans le développement d'une réponse coordonnée et innovante aux besoins en psychiatrie et en santé mentale.

### 3. La vision de L'Amitié pour les cinq prochaines années

#### ➤ Les enjeux internes auxquels L'Amitié entend proposer des réponses

##### Recrutement des professionnels

- **Attirer de nouveaux talents** : Dans un contexte de tension sur les métiers sanitaires et médico-sociaux, l'association doit rendre ses postes attractifs grâce à des conditions de travail optimisées rendues possibles par son projet de construction, des dynamiques d'évolution et de mobilité internes, et un environnement valorisant la qualité de vie au travail.
- **Renforcer les compétences** : Investir dans la formation continue et les dispositifs d'accompagnement pour permettre aux professionnels d'évoluer avec les besoins des personnes accompagnées et les innovations du secteur.
- **Cultiver un esprit d'équipe à l'échelle associative** : Développer des actions pour favoriser la cohésion et le sentiment d'appartenance à une organisation engagée et solidaire.

##### Digitalisation et sécurité des systèmes d'information

- **Montée en maturité du système d'information** : Consolider les outils numériques pour garantir une gestion efficace des parcours et une coordination fluide entre les équipes et les partenaires.
- **Anticiper les risques de cyberattaques** : Renforcer la cybersécurité par des audits réguliers, des formations spécifiques pour les salariés et la mise en place de protocoles robustes et l'actualisation régulière de son plan de continuité d'activité.
- **Développer la culture numérique** : Accompagner les équipes dans l'appropriation des nouveaux outils et des pratiques digitales, tout en veillant à une utilisation éthique et inclusive des technologies.

##### Communication et visibilité

- **Améliorer la communication externe** : Mettre en avant les actions de l'association à travers des campagnes de sensibilisation, des relations avec la presse locale et des événements publics.
- **Renforcer la présence numérique** : Veiller à l'actualisation régulière du site internet et à relayer nos actions phares sur les réseaux sociaux pour mieux informer les personnes accompagnées, les familles, les partenaires, et attirer de nouveaux soutiens.
- **Fédérer autour des valeurs de L'Amitié** : Communiquer sur les engagements associatifs pour mobiliser les citoyens, les entreprises et les institutions autour des projets de l'association.

### Certification et évaluation de la qualité

- **Maintenir et améliorer la robustesse et la maturité de l'organisation** : construire un système organisationnel durable sur le long terme capable de s'adapter à la mouvance et aux aléas du contexte. Faire de la performance un moyen au service de cette robustesse.
- **Maintenir un haut niveau de certification et d'évaluation externe** : Consolider les démarches de certification et d'évaluation garantissant que les actions de l'association respectent les standards les plus élevés en termes de qualité et d'éthique.
- **Mesurer et valoriser les impacts** : Créer des indicateurs de performance pour évaluer l'efficacité des actions et démontrer leur valeur ajoutée auprès des personnes accompagnées et des partenaires au travers du rapport d'activité.

### ➤ **Les enjeux dans le domaine de la psychiatrie auxquels L'Amitié entend proposer des réponses**

#### À Reims

**Renforcer la prévention en santé mentale** : Développer des programmes de sensibilisation auprès des jeunes, des familles et des entreprises pour identifier et intervenir précocement face aux troubles psychiques.

**Lutter contre la stigmatisation** : Travailler à déconstruire les préjugés qui touchent à la fois le secteur psychiatrique et les personnes malades elles-mêmes, souvent marginalisées. Cela passe par des campagnes d'information, des journées portes ouvertes dans les structures, une participation aux actions « grand public » et une médiation auprès du grand public.

**Améliorer la coordination territoriale** : Maintenir une collaboration étroite avec les établissements psychiatriques, les CMP et les associations locales pour garantir une approche globale et cohérente des parcours de soin et d'accompagnement.



**Faciliter l'accès aux soins et à l'accompagnement** : Simplifier les démarches pour accéder à nos services et veiller à ce que nos projets futurs respectent ce principe.

**Répondre aux besoins non couverts** : Proposer un dispositif de type post-cure, de soins et d'accompagnement des 16-25 ans présentant des troubles borderline.



### **Dans le département de la Marne**

**Renforcer la prévention dans les zones rurales** : Déployer des dispositifs mobiles ou des points de contact réguliers pour sensibiliser les populations éloignées des centres urbains aux enjeux de santé mentale.

**Lutter contre l'isolement des personnes malades** : Soutenir la création d'espaces d'échange et d'activités adaptés dans les territoires où l'offre sanitaire et/ou médico-sociale est limitée, afin de maintenir un lien social.

**Promouvoir la santé mentale au travail** : Sensibiliser les employeurs et les salariés à l'importance de la santé mentale, en proposant des formations et des outils adaptés pour prévenir les risques psychosociaux et accompagner les salariés en souffrance.

- **Les enjeux en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour lesquels L'Amitié, en tant qu'employeur, entend proposer des solutions**

### **Engagement social**

Garantir à chaque salarié et à chaque stagiaire une expérience, un bagage de connaissances, un savoir-faire et un savoir être transférables et recherchés dans notre secteur d'activité.

Renforcer la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) par l'intermédiaire de Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT).

Renforcer le vivre ensemble : Développer des partenariats avec des associations culturelles, sportives et éducatives pour inclure davantage les personnes accompagnées dans la vie de la cité.

### **Engagement environnemental**

Adopter une approche durable : Intégrer des pratiques écologiques dans les futurs locaux (bâtiments HQE, gestion des déchets, consommation énergétique réduite...).

Sensibiliser les personnes accompagnées et les salariés : Promouvoir des gestes écoresponsables au quotidien, comme le tri des déchets et la mobilité douce.

### **Engagement économique**

Mutualiser les ressources : Renforcer la collaboration avec d'autres structures pour optimiser les coûts tout en améliorant l'efficacité des services dispensés.

Attirer des financements innovants : Explorer des fonds européens ou nationaux pour le développement de projets innovants en santé mentale.

## Conclusion

L'association L'Amitié doit relever des défis multiples liés à l'évolution des besoins en santé mentale, à la transformation numérique, le développement durable et à son rôle de pilier social à Reims et dans la Marne. Ces enjeux nécessitent une gouvernance agile et une approche innovante, inclusive et durable pour consolider sa position d'acteur de référence et poursuivre son engagement en faveur des personnes accompagnées, des salariés, et de la société dans son ensemble.



